

# L'Aigle de Lyon



“NOUS AVONS CRU À LA CHARITÉ” I JN. IV, 15

NUMÉRO 363 - OCTOBRE 2020

## MONSTRA TE ESSE MATREM, ABBÉ BÉTIN

**L'**ÉCOLE n'est pas un lieu comme les autres. Vous n'allez pas à l'école comme vous allez à la plage ou en boîte de nuit [...]. Chacun peut comprendre qu'on vient à l'école habillé d'une façon républicaine. Le ministre Blanquer aura du mal à juguler l'hypersexualisation des corps et les ricanements des ados aux jean's troués et au nombril apparent, avec le seul exemple de marianne aux seins nus et l'argument d'un enjeu d'égalité sociale et de protection.

Il lui faudrait reprendre des générations d'éducation manquée. Peut-être choisira-t-il la fermeté en inventant un nouveau délit pour défaut de port de tenue correcte ? Ca coûtera combien m'sieur le Ministre ? à la longueur ou au forfait ? et qui règlera cet étalage dès les premiers rayons de soleil sur les quais de Saône ?

Le mal est étendu et trop profond ; il l'est d'autant plus, que toujours on y croît qu'après la douloureuse, humiliante et humainement irréparable chute. Cela leur passera avec l'âge, entend-on. Non, c'est déjà trop tard.

Sous le prétexte que par le passé, l'enfant, élevé comme en serre et entourés de soins inquiets, risquait d'être victime de la surprise dès son premier contact avec le monde et avec la liberté, trop de chargés d'âme se donnent l'illusion

qu'une éducation au fait de la mode, rendra leur enfant aguerri ou immunisé. Il en va du vêtement, comme de l'école, de la musique, des loisirs et du portable... quand la chute est là, il n'y a que regrets et pleurs. La rigueur subite accablera un peu plus les enfants, car dans cette histoire, les victimes sont les enfants.



Ce n'est pas le monde qui décide si l'enfant est ou non aguerri, ce sont les parents qui savent ou non si leur enfant est capable ou non de supporter et de riposter à tout ce qui blesserait son âme.

Ce qui manque à notre monde, ce sont des mamans qui ont le souci vital pour l'âme et le corps de leur enfant. Devenir mère n'est pas une question biologique. On sourit au souvenir des écoles ménagères d'autrefois, et pourtant...

Pour clore l'Aigle de Lyon du mois dernier, nous parlerons de la grandeur de la femme chrétienne, non de la militante primat.e des Gaules. Tout ce qui retire à la femme sa féminité, et donc sa maternité, est une catastrophe pour nos familles, nos écoles, nos chapelles et notre patrie.

C'est dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel que nous arriverons à retrouver les repères qui nous renseignent de la dignité véritable de la femme.

## LE CHRIST ET LES FEMMES, ABBÉ V. BÉTIN

**N**OUS avons tous, en effet, été baptisés dans un seul Esprit, pour former un seul corps (1 Cor 12<sup>13</sup>). Pour mieux discerner comment la femme peut rester femme dans ce monde où le progrès a introduit des profondes mutations sociétales, Pie XII prend en compte les études de psychologie et de sociologie sur la féminité. Cependant, pour l'Église, ces considérations ne peuvent suffire pour répondre aux prétentions des mouvements féministes. L'Église n'est pas une société qui se modèlerait sur les autres. Sa vie, son origine, sa finalité et son identité sont surnaturelles.

On ne pourrait lui appliquer exclusivement les lois sociologiques habituelles pour juger de ce qu'elle devrait être, ou pour connaître la place que la femme devrait y occuper. Ce serait la réinventer, en se détachant de la forme et de la structure que lui a données son fondateur, le Christ.

À chacun la manifestation de l'Esprit est donnée pour l'utilité commune. Lorsqu'il s'agit de l'Église, il importe de découvrir le plan divin tel qu'il nous est manifesté par la création et telle que la Rédemption s'opère. Si la consécration baptismale produit universellement et sans distinction ses effets surnaturels dans les âmes, cela ne signifie pas qu'elle s'épanouira de la même manière en chacun, ni que l'oblation spirituelle qui en dérive suivra la même voie. Les qualités féminines peuvent laisser entrevoir une modalité féminine, tout comme il existera une modalité masculine. Cependant, c'est le saint Esprit, en s'appuyant sur la nature de chacun, qui déterminera pour le consacré comme pour le laïque, pour l'homme comme pour la femme, la place qu'ils occuperont à l'édification du corps mystique.

**L'ORDRE ÉTABLI PAR DIEU, RESTAURÉ DANS LE CHRIST**

*Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui*

*un aide semblable à lui (Gen. 2<sup>18</sup>). De la poussière, Dieu avait créé Adam et d'une côte de l'homme, Il forma Eve. L'admiration immédiate d'Adam pour Eve sa compagne exprima dès le premier instant toute la complémentarité du couple homme-femme.*

*Pourquoi avez vous fait cela ? (Gen. 3<sup>13</sup>) dit Dieu à Eve qui avait écouté le serpent... Vous serez sous la puissance de votre mari, et il vous dominera (Gen. 3<sup>16</sup>). Le péché eut pour châtiment la subordination de la femme au pouvoir dominateur de l'homme et la corruption de la nature humaine, introduisant divorce et polygamie, avilit la femme au rang d'esclave ou d'objet de lubricité à la merci des caprices masculins. Le péché originel et ses conséquences atteignent directement la complémentarité originelle de l'homme et de la femme.*



*Le bon Dieu qui avait admirablement fondé la dignité de la nature humaine, la réforma plus admirablement encore (offertoire de la messe). La satisfaction à la justice divine pour nos péchés du le Christ sur la croix, racheta nos âmes et restaura la complémentarité de l'homme et de la femme. Comme l'annonce saint Paul, il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a pas homme et femme. Car vous êtes tous un dans le Christ Jésus (Ga 3<sup>28</sup>).*

**UN DANS LE CHRIST**

*Vous êtes tous fils de Dieu par la foi dans le Christ Jésus. Car vous tous qui avez été plongés dans le Christ par le baptême, vous avez revêtu le Christ (3<sup>26-27</sup>). Aux Galates, Paul annonce qu'ils n'ont plus à observer la loi juive. Les privilèges du peuple juif n'existent plus, et ceux qui viennent d'autres Nations à la foi chrétienne et au baptême reçoivent du Christ la même filiation divine. Par le même baptême, la distinction entre l'esclave et l'homme*

libre, entre l'homme et femme disparaissent.

Bien sûr, Paul n'entend pas affirmer que cette unité nouvelle dans le Christ efface la différence entre l'homme et la femme, pas plus qu'elle n'effacerait celle entre le Juif et Grec, l'esclave et l'homme libre. Bien au contraire ! l'homme reste homme et la femme, femme. Il énonce une unité plus profonde. Un dans le Christ mais différents, la Rédemption opère la restauration dans l'ordre du Salut de la complémentarité originelle. L'homme et la femme qui avaient été entraînés dans la division du péché sont restaurés par le Rédempteur dans une unité supérieure, le salut par la consécration baptismale.

### LA RÉALITÉ DE LA RÉDEMPTION

Par une lente poussée dont l'origine est le Christ lui-même, les sociétés ont changé sous l'influence chrétienne, l'esclavage a disparu et la femme ne fut plus considérée comme une chose.

On ne peut loyalement l'ignorer. C'est un fait indéniable : le divin Maître, rétablissant le mariage dans son éclat, restituait aux époux la gloire de la chasteté conjugale, et l'élevant à la dignité de sacrement, le sanctifia. À la question qui lui est posée, s'il est permis de répudier sa femme pour n'importe quel motif (Mt 19<sup>3</sup>), il affirme l'indissolubilité du mariage. L'époux n'a pas plus que l'épouse le droit de répudiation. L'obligation de fidélité identique pour les deux conjoints (Mc 10<sup>11-12</sup>), protège la femme et la rétablit dans sa complémentarité originelle.

### EN RUPTURE

C'est dans la vie du Christ que nous découvrons la rupture de la Rédemption d'avec les codes moraux et sociaux hérités du péché.

Ignorant les coutumes qui tendaient à refuser à la femme des contacts normaux dans la vie sociale, le Christ n'hésite pas à entamer ce long et merveilleux dialogue avec la Samaritaine, au point de susciter l'étonnement de ses disciples (Jn 4<sup>27</sup>). À cette âme, il découvre intentionnellement les trésors de la grâce et adopte un comportement cohérent avec la Rédemption qu'il opère.

Les prescriptions légales imposaient à certaines femmes un état humiliant d'impureté ; il guérit l'hémorroïsse. Libérée de toute honte, Il l'invite à se présenter devant la foule et à prendre conscience de la valeur de sa foi (Mc 5, 25-34).



*Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère... Que celui de vous qui est sans péché jette le premier la pierre (Jn 7<sup>4-6</sup>).*

Jésus protège cette femme de ses prédateurs et la pardonnant, Il la rétablit dans son intégrité. *Je ne te condamne pas non plus : va, et ne pèche plus.* Il en est de même dans la leçon qu'il donne à Simon. Cette pécheresse que Simon méprisait reçoit le pardon. Le contraste entre l'accueil froid de Simon et la ferveur de cette femme met en relief l'effet surnaturel de la Rédemption dans son âme (Lc 7<sup>36-50</sup>). *En vérité, je vous le dis, les publicains et les prostituées vous précèdent dans le royaume de Dieu (Mt 21<sup>31</sup>).*

En prenant la défense de Marie de Béthanie contre l'incompréhension des disciples, il approuve l'onction parfumée et lui reconnaît le droit de l'honorer à sa manière. Certes, c'est un hommage spécifiquement féminin, mais le Saint-Esprit inspire chacun selon sa propre personnalité. La grâce ne détruit pas la nature mais la surélève.

### LE CHRIST ET LES FEMMES

Au témoignage de Luc (8<sup>1-3</sup>), des femmes nombreuses accompagnaient le Christ. Cette présence d'un groupe de femmes constituait une nouveauté : aucun prophète ni aucun maître en Israël n'avait été accompagné par un groupe féminin. N'hésitant pas à aller à l'encontre des coutumes juives, le Christ se rend proche de toute âme.

Jésus n'a pas déterminé d'activités spécifiques aux femmes qui l'accompagnaient, pas plus qu'il ne l'a fait aux hommes qui ne devinrent pas prêtres. Il nous est dit qu'elles *servaient* les disciples (Lc 8<sup>3</sup>) ou Jésus (Mc 15<sup>41</sup>). Ce service, le Christ l'avait défini lui-même : *Le Fils de l'homme est venu pour servir (Mc 10<sup>45</sup> ; Mt 20<sup>28</sup>).* Servir, c'est partager à sa mesure et à sa place le mystère de l'Incarnation.

Ce service ne se réduit pas aux tâches matérielles. Pour faire pénétrer la foi dans la bourgade de Sichem, Jésus choisit une femme en faisant d'elle une messagère enthousiaste qui invite ses compatriotes à venir le voir et à croire en lui. Sans compromettre le titre de témoin de la résurrection que s'attribueront plus tard les douze (cf. Act 1<sup>22</sup>), Jésus a voulu que Marie-Madeleine soit le premier témoin le matin de Pâques, en dépit de tous les préjugés juifs qui suspectaient la valeur du témoignage féminin. Envoyée aux apôtres, elle reconstruit l'autorité établie par le Christ lui-même.

#### LES FEMMES COMME LES HOMMES

*Bienheureux les pauvres* (Mt 5<sup>3</sup>). Certainement la Rédemption procure aux saintes femmes de l'Évangile l'épanouissement de leur être féminin. Il serait vain de justifier dans le comportement du Christ une quelconque volonté d'émancipation de la femme. Dans le royaume de Dieu, il n'y a plus ni homme ni femme.

Apportant la présence divine en ce monde, Jésus se rend accessible aux âmes de bonne volonté. Désormais, personne ne peut revendiquer, en vertu de sa valeur humaine ou de sa différence, l'accès à Dieu : c'est Dieu qui est maître souverain de ses relations avec l'humanité.

Le Christ ne s'engage pas non plus dans une voie qui se proposerait de rendre la femme identique à l'homme : la Rédemption universelle n'implique pas l'identité des âmes. Indifféremment, dans les paraboles, Jésus se plaît à mettre sous nos yeux des figures de femmes aussi bien que d'hommes, et la comparaison qui en résulte n'est jamais à l'avantage de l'un ou de l'autre. Pour illustrer la vigilance, il parle des serviteurs qui attendent le retour de leur maître mais aussi des jeunes filles qui attendent l'époux. Pour la persévérance dans la prière il nous donne l'exemple de l'ami importun mais aussi de la veuve importune. Et bien d'autres exemples encore.

#### JE SUIS VENU POUR SERVIR

Autant d'exemples ne sauraient justifier d'une quelconque preuve de mission spécifique confiée aux femmes dans le développement de l'Église,

comme souvent il est avancé. Que dire alors de la vocation des Apôtres, de la conversion du lépreux ou du centurion ?

Le regard de Jésus sur les hommes est distinct pour chacun. La coutume juive n'empêchait pas la présence de la femme au repas pascal, pourtant Il choisit de ne permettre qu'aux Apôtres de participer à la cène : pour les faire prêtres de la nouvelle Alliance et leur dire *Faites ceci en mémoire de moi*. Jésus confie uniquement aux disciples le ministère pastoral, il n'appelle pas tous les hommes.

Pas plus qu'on ne peut chercher à déterminer la contribution de l'homme à la vie de l'Église en la définissant simplement par le sacerdoce, on ne peut donc concentrer toute l'attention sur la question de l'accès de la femme au sacerdoce pour juger de son rôle dans l'Église.

Pourquoi alors jalouser cette dignité ? Le prêtre de la nouvelle Alliance n'est qu'une humanité de surcroît au seul prêtre qu'est le Christ. Jésus a exercé cette médiation comme un service et a voulu que ses Apôtres suivent son exemple (Mc 10<sup>42-45</sup> ; Mt 20<sup>25-28</sup>).

Briguer le sacerdoce comme une supériorité à conquérir serait se mettre dans une perspective d'ambition étrangère à l'esprit évangélique.

Dans l'Église, chaque âme contribue par sa nature, ses talents, et par les dons de la grâce à construire le royaume de Dieu et cela suffit... à la fin, c'est la volonté de Dieu qui prime et qui nous identifie.

#### MARIE, LA FEMME ANNONCÉE

*Je mettrai une inimitié entre toi et la femme* (Gn 3<sup>15</sup>). Y a-t-il dans cette promesse l'annonce d'un rôle providentiel spécifique aux femmes ? Non. Cette référence ne concerne pas la femme en général, mais une individualité, en l'occurrence la future mère de Dieu. Toutes les femmes du peuple élu rêveront d'être la femme annoncée, une seule sera l'Immaculée digne de ce privilège.

À cette femme, qui du milieu de la foule, avait proclamé le bonheur de sa mère, Jésus répond en haussant les perspectives au dessus des liens

*Intention du rosaire vivant pour le mois de octobre :  
en réparation des blasphèmes contre la Très Sainte Vierge Marie*

de la chair : *Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent !* (Lc 11<sup>28</sup>). La Très sainte Vierge ne fut pas confinée dans les joies de la maternité divine. Elle est la Femme que Dieu choisit pour réaliser l'Alliance définitive. Le miracle de Cana nous montre que sa collaboration à l'œuvre du Salut ne se limite pas à son rôle maternel mais à faire apparaître la souveraineté de Jésus. Au Calvaire, Jésus lui confie la maternité surnaturelle de nos âmes, en la personne de saint Jean. Cette coopération de Notre-Dame à la Rédemption est spécifiquement féminine et maternelle : le Christ est l'époux et elle est l'épouse dans l'œuvre du Salut.

#### SAINT PAUL

Saint Paul contredit-il l'enseignement et le comportement de Jésus ? Lui reprochant son esprit étroit et obligé par les préjugés de son temps, il serait misogyne. Ne sont retenues que les phrases choc du type *que la femme se taise dans l'assemblée* ou *que la femme ait la tête voilée dans l'assemblée* ou *qu'elle se tonde* (1 Cor 11<sup>2-16</sup> et 14<sup>33b-36</sup>). Certains ont même avancé que ces extraits n'étaient pas de lui. Pourtant ces passages expriment parfaitement les effets pour la femme de la Rédemption dans l'exercice du culte et dans ses relations avec l'homme, en pleine cohérence avec le Seigneur.

#### COMME AU SEIGNEUR

Lorsque saint Paul dit *femmes soyez soumises à vos maris, comme au Seigneur* (Ga 5<sup>22</sup>), par l'ajout du *comme au Seigneur*, il oppose la soumission d'avant, héritée du péché, à la soumission nouvelle, surnaturelle, mutuelle et universelle : *soyez soumis les uns aux autres dans la crainte du Christ* (Gal 5<sup>21</sup>). La grâce rétablit la femme à la hauteur de l'homme, mais pour cela, il faut comprendre l'ordre surnaturel.

#### À CAUSE DES ANGES

C'est encore dans ce sens de rétablissement

surnaturel qu'il faut comprendre *voilà pourquoi la femme doit avoir un voile sur la tête, à cause des anges*. À cause des anges... Cette insertion précise que c'est dans le cadre du culte céleste que la femme doit porter un voile, et c'est encore la nouveauté.



Jouant sur l'ambivalence grecque du terme tête ou chef, il donne le sens de cet insigne quasi liturgique : dans l'exercice du culte, il est pour toute femme le signe de sa capacité à participer vocalement au culte. Si *l'homme qui prie (ou prophétise) dans les assemblées la tête couverte fait honte à sa tête, c'est-à-dire au Christ, la femme qui prie ou prophétise la tête dévoilée déshonore sa tête, c'est-à-dire à l'homme*. Si l'homme est la tête, c'est donc qu'il a quitté son père et sa mère pour s'attacher à sa femme et ils seront deux dans une seule chair (Gen 2<sup>24</sup>).

La femme qui prie ou prophétise la tête dévoilée déshonore sa tête. Sous l'ancienne loi, les

femmes étaient séparées des hommes lors du culte. Saint Paul ne change pas les pratiques qui appartiennent à Dieu, mais, en maintenant la coutume du voile, il en modifie le sens : par la Rédemption, le voile devient le signe liturgique pour la femme de la puissance à participer, à l'égal de l'homme, au culte, à la condition *d'avoir le souci d'édifier la communauté*. En dehors de cette condition, *qu'elle ne parle pas*, en prenant bien soin d'utiliser le mot parler au lieu de prophétiser pour marquer la différence de situation. Dans le culte céleste, il est important que rien de profane ou de personnel ne vienne polluer la louange. Cette nouveauté pour la femme valait bien cette précision !

#### EN CONCLUSION

*Que personne donc ne mette sa gloire dans les hommes ; car tout est à vous, soit Paul, soit Apollos, soit Céphas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les choses à venir. Tout est à vous ; et vous êtes à Christ, et Christ est à Dieu.*

## LA DIGNITÉ DE LA FEMME EN PÉRIL, S.S. PIE XII

C'EST la gloire impérissable de l'Église d'avoir libéré la femme d'une servitude dégradante contraire à la nature.<sup>1</sup>

Il n'est pas possible de détruire l'ordre sans que la nature toujours ne parvienne à le rétablir. Les caractères particuliers qui distinguent les deux sexes se révèlent avec tant de clarté aux yeux de tous que seule une obstination aveugle et un doctrinarisme non moins funestes qu'utopiques pourraient méconnaître ou ignorer leurs valeurs dans l'ordonnance sociale. (204-205)

Les événements publics ont tourné d'une manière défavorable au vrai bien de la famille et de la femme. Certain système totalitaire fait miroiter des promesses merveilleuses : égalité des droits avec l'homme, protection des femmes enceintes et en couches, cuisines et autres services communs qui la délivrent du poids des soucis domestiques, jardins publics d'enfants et autres institutions soutenues et administrées par l'État et les municipalités, qui la dispensent de ses obligations maternelles à l'égard de ses propres enfants, écoles gratuites, assistance en cas de maladie.

Cependant, il reste toujours le point essentiel de la question, celui que nous avons signalé : *la condition de la femme en est-elle devenue meilleure ?* L'égalité des droits avec l'homme a fait abandonner à la femme le foyer où elle était reine et lui a imposé l'égalité dans la charge et la durée du travail. On a méconnu le caractère propre de son être féminin et l'intime coordination des deux sexes ; on a perdu de vue la fin que le Créateur s'était proposé pour le bien de la société humaine, et surtout pour celui de la famille. Dans les concessions faites à la femme, il est facile de découvrir, plus que le respect de sa dignité et de sa mission, l'intention de favoriser la puissance économique de l'État totalitaire, auquel tout doit être inexorablement subordonné. (216)

Le problème féminin n'est pas seulement d'ordre juridique ou économique, pédagogique ou

<sup>1</sup> L'ensemble des citations est extrait des *enseignements pontificaux* édités par Solesmes : *le problème féminin*, 1958

biologique, politique ou démographique, mais un problème qui gravite tout entier autour de cette question : *comment maintenir et renforcer cette dignité de la femme, aujourd'hui surtout, au milieu des circonstances dans lesquelles la Providence nous a placés ?* Voir le problème d'une autre manière, sous un seul des aspects mentionnés plus haut, serait la même chose que l'esquiver, sans profit pour personne, et encore moins pour la femme elle-même. Le détacher de Dieu, de l'ordre très sage du Créateur, de sa sainte volonté, serait en méconnaître le point essentiel, c'est-à-dire la véritable dignité de la femme, dignité qu'elle a reçue de Dieu et qu'elle conserve en Dieu seulement. (201)

Non seulement Dieu a donné à la femme d'exister, mais la personnalité féminine dans sa structure physique et psychique répond à un dessin particulier du Créateur. Elle est appelée à collaborer avec l'homme à la propagation et au développement de la race humaine et assume en cela le rôle délicat et sublime de la maternité. Aussi Dieu a-t-il dispensé à la femme des dons inestimables pour cela.

Remarquons que ces qualités se déploient aussi avec bonheur dans tous les autres domaines de la vie sociale et culturelle ; elles en constituent même un apport indispensable, et les civilisations qui les méconnaissent ou écartent leur influence, subissent inéluctablement des déformations plus ou moins graves qui entravent leur épanouissement et les condamne tôt ou tard à la stérilité et au déclin. (586)

Il n'est pas douteux que la fonction primordiale, la sublime mission de la femme, soit la maternité, qui domine, en profondeur et en étendue, sa vie. La maternité représente la voie ordinaire par laquelle la femme atteint sa propre perfection, même morale, et accomplit en même temps son double destin terrestre et céleste. La maternité suffit à elle seule à porter tout homme sur la terre, grand ou petit, à incliner le front avec respect et avec amour devant sa mère. (529)

## CARNET PAROISSIAL

Chapelle de la Mère de Dieu : **funérailles** de Mme Aline Barriol, le 14 septembre

## L'HABIT, ABBÉ DU CREST

*Si l'habit ne fait pas le moine, le moine qui ne porte pas l'habit ne sera pas reconnu comme tel. Dès qu'il vit au milieu de ses semblables, l'homme manifeste quelque chose de lui même par son vêtement. C'est le communisme, ou l'égalitariste qui veulent uniformiser tous les hommes et les sexes, anéantissant ainsi la diversité de chaque personne humaine.*

LES enfants aiment se déguiser. À chaque nouvelle tenue, l'imagination les transforme en un autre héros : leur posture, leur parole, leurs envies évoluent. Ils choisissent un personnage avec lequel ils peuvent s'identifier et cherchent à l'incarner.

Par-delà le jeu, une nouvelle parure, un insigne distinctif ajoutent quelque chose à notre propre substance en la caractérisant particulièrement. La tenue vestimentaire a une très forte influence sur le comportement et sur l'état d'esprit, le changement du vêtement modifiera gestes et attitudes, la mentalité intérieure s'alignera sur la tenue extérieure. Une personne en belle tenue sera naturellement portée à bien se tenir. Notre être étant riche de sentiments, d'états d'esprit, d'attitudes à avoir, il nous est loisible de porter différents vêtements (au contraire des animaux) qui seront le reflet de l'âme pour nous-mêmes et pour la société.

La vertu de modestie, qui dicte la bonne manière de se vêtir, et de se vêtir à l'image de notre être. La tenue vestimentaire est une réalité complexe parce qu'elle est à la fois l'œuvre d'un artisan, le tailleur qui confectionne un bel habit ; elle est aussi le moyen de cacher ce que la pudeur craint ; elle doit enfin s'adapter aux circonstances de la société.

Confectionner un habit appartient aux travaux de ceux qui effectuent des œuvres d'art utilitaires (au contraire des beaux-arts qui n'ont pas d'utilité pratique, mais du même type que l'architecture). Le but d'un habit impose à l'artisan de le coudre de manière à le rendre utile pour ses clients.

Le vêtement est tout d'abord une protection contre les intempéries : le froid, le chaud, la pluie, le vent... et contre les dangers extérieurs. Que dirons-nous des pantalons troués, déchirés ? La même chose qu'une chemisette en plein hiver : le but de l'habillement impose au tailleur une beauté pratique, utile.

Le vêtement répond à une deuxième fonction, qui est de cacher certaines parties du corps. Il est l'écho du sentiment qu'éprouvèrent nos premiers parents après le péché originel. La pudeur exige de cacher ce qui nous ferait honte : au delà de la vertu, ce qui fait rougir rappelle sans cesse le dérèglement de notre nature, dû au péché originel en ce qui concerne la concupiscence. Les passions humaines ne sont pas mauvaises, mais doivent être maîtrisées, et le vêtement y participe. L'hypersexualisation de votre société a immiscé la concupiscence en toutes circonstance, mais en même temps elle dévalorise ces sentiments et les avilit.

Le dernier but du vêtement est de manifester à travers lui ce qui est n'est pas visible : notre caractère social. Le vêtement exprime quelque chose lorsque nous vivons parmi les hommes, pas seulement lorsque c'est une soutane !

Le nivellement généralisé de la tenue vestimentaire de la société fait perdre à chacun sa spécificité qui est la richesse d'une société. Elle est devenue asexuée, égalitaire et morne comme le souhaitait le *manifeste du Parti communiste* de Marx.

L'habit que nous portons est lourd de signification, mais en même temps il ne doit pas étouffer la personnalité que nous avons : la simplicité est importante, au risque de nuire à l'utilité même du vêtement, ou de paraître excentrique. Il convient donc qu'il soit en harmonie, autant que le permet la vertu, avec les coutumes de notre époque : il s'agit donc bien d'être à la mode ! Lisez plutôt Pie XII s'adressant à des jeunes filles (22 mai 1941) : *le mouvement de la mode n'a en lui rien de mauvais. Il naît spontanément de la sociabilité humaine, suivant l'impulsion qui incline à se mettre en harmonie avec ses semblables et avec les habitudes des personnes parmi lesquelles on vit. Dieu ne vous demande point de vivre en dehors de votre temps, de rester indifférentes aux exigences de la mode au point de vous rendre ridicules en vous habillant à l'encontre des goûts et des usages*

communs de vos contemporaines, sans vous préoccuper jamais de qui leur plaît. Reste à définir si telle ou telle tenue ne serait pas offensante à la pudeur...



des vêtements d'égoïstes.

La diversité exprimée par la tenue doit nécessairement exprimer l'identité masculine ou

Lorsque l'on s'habille, c'est aussi pour honorer le prochain... Être mal rasé, débraillé, décontracté devient malheureusement un phénomène de société : l'exigence d'une bonne tenue est un souci de charité qui est parallèle à celui d'une tenue modeste : les baskets, t-shirts et autres habits qui n'ont d'intérêt que le confort sont

féminine. À corps différent, différence d'habit : c'est une évidence pour le vrai tailleur ; c'est aussi une évidence pour la pudeur ; cela l'est encore pour manifester dans la société qui nous sommes. La dignité féminine demande le port d'un habit peut-être moins pratique, mais certainement plus digne et plus beau : laissez aux hommes les tenues de travail (comme le pantalon) et leur sobriété !

## DATE D'OCTOBRE À RETENIR

*Judi 1<sup>er</sup>, 18h30* : messe chantée des étudiants  
*dimanche 4, 11h00* : inauguration de la chapelle à Chantemerle-les-Blés

*Mardi 6 et 20 20h30* : doctrine chrétienne  
*Samedi 10, 10h00* : Confirmations puis messe  
*10 et 11* : pèlerinage des étudiants  
*Judi 15, 20h30* : foyers chrétiens

*Samedi 17, 11h00* : répétition des enfants de chœur

*Mardi 20, 9h30* : messe des mamans  
*Mercredi 21, 6h30* : messe des papas et *jeunes pro*  
*Judi 22, 20h30* : Cercle de l'Immaculée  
*24, 25 et 26 octobre* : Pèlerinage du Christ-Roi  
*Samedi 31, 11h00* : messe du Tiers-Ordre de St Pie-X

### Vos abbés

Prieuré : 09.50.38.69.89  
M. l'abbé Bélin : 06.88.91.99.58  
M. l'abbé du Crest: 07.68.68.60.33

### Catéchisme

**Prieuré Saint-Irénée**  
*Pour enfants jusqu'à la 6<sup>e</sup>*  
Responsable : M. l'abbé du Crest  
Tous les mercredis de 17h à 18h  
*Pour adolescents*  
Responsable : M. l'abbé du Crest  
samedi, 10h

*Pour adultes, doctrine chrétienne*  
Responsable : M. l'abbé Bélin  
un mardi sur deux, à 20h30  
Thème : *Itinéraire spirituel*

### Service de messe

Organisation : M. l'abbé du Crest

### Chorale

Responsable : M. l'abbé du Crest  
*Schola*, mercredi à 19h  
*Polyphonie*, mardi 20h  
et dimanche 9h30

### Aubes et soutanelles

Responsable : M<sup>me</sup> M.-C. Colas

### Ménage de la chapelle

Responsable : M<sup>me</sup> V. Patout

### Fleuristes

Responsable : M<sup>me</sup> Ménard

### Messe des mamans

Responsable : M<sup>me</sup> C. Colas  
Messe à 9h30 une fois par mois,  
suivie d'un « thé - conférence »

### Messe des papas

Responsable : M. Jérôme Colas  
Messe à 6h30 une fois par mois,  
et petit-déjeuner roboratif

### Cercles de tradition

**Cercle des Foyers chrétiens**  
2<sup>e</sup> jeudi à 20h30 au prieuré

### Cercle MCF

Responsable : M. E. de Mellon

### Tiers Ordre St Pie-X

Aumônier : M. l'abbé Bélin  
Récollection un jour par trimestre

### Cercle de l'Immaculée

Responsable : M. L. Cuchet  
Aumônier : M. l'abbé du Crest

### Jeunes pro de Lyon

Responsable : M. F. Patout  
Aumônier : M. l'abbé Bélin  
Messe de 6h30 et réunion mensuelle

### Scoutisme

Chef de groupe : M. Jean Colas  
Aumônier : M. l'abbé du Crest

### MJCF

Responsable : M. Caron

### Rosaire vivant

Responsable : M<sup>me</sup> Gennaro

### Foyers adorateurs

Aumônier : M. l'abbé Bélin  
Responsable : M<sup>me</sup> Truchon

### Procure

Responsable : M<sup>me</sup> C. Bertozzi

### Repas des prêtres

Responsable : M. l'abbé Bélin

### Banque alimentaire

Responsable : M. J.-F. Patout

### Ass. Sportive St Irénée

Responsable : M. Q. Valadier

## HORAIRES ET LIEUX DES MESSES

### PRIEURÉ SAINT-IRÉNÉE

*dimanches et fêtes* :  
8h30 : messe basse (*sauf juillet et août*)  
10h00 : messe chantée  
18h30 : messe basse

*en semaine* :  
18h30 : messe basse

### SANCTUAIRE SAINT JOSEPH

925, rte de Saint Sauveur  
26 600 CHANTEMERLE-LES-BLÉS  
*dim. et fêtes* : 11h

### ÉCOLE SAINT-JEAN BOSCO

01240 MARLIEUX - 04 74 42 86 00  
*dim. et fêtes* : 10h30 et 9h00 (année)

### ÉGLISE SAINT-BARTHÉLEMY

Chamont - 38890 SAINT-CHEF  
*dim. et fêtes* : 9h30 (été : 8h)

### CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR

155, rte du Grobon  
01400 CHÂTILLON S/ CHALARONNE  
(téléphone, Marlieux)  
*dim. et fêtes* : 8h30